

COMMISSION SUR L'ENVIRONNEMENT
assemblée du 21 avril 2005 (28^e séance régulière)
pavillon du Lac Beauchamp, 745, boul. Maloney Est
17 heures

PROCÈS-VERBAL

Souper et items administratifs

1. Ouverture et constatation du quorum

La séance est ouverte à 17h51 avec quorum

Étaient présents : Marc Bureau, président
André Levac, conseiller, district Aylmer
Denise Laferrière, conseillère, district Hull
Nicole Desroches, CREDDO
Louis-Marie Poissant, DSPO
Francine Bouthiller, REFAP
Éric Faussurier, représentant jeunesse

Également présents : Frédéric Tremblay, secrétaire
Roland Morin, directeur de module
Jacques Nadeau, directeur, STEGMR
Antonio Miguel, soutien technique, laboratoire

Absence motivée : Mario Grandmaître, ASHOQ
Louise J. Cervený, représentante des citoyens
Théophile Paré, représentant des citoyens
André Lambert, directeur adjoint
Suzanne Dagenais, planification stratégique

André Levac souhaite, au nom de la Commission et ses membres, la bienvenue à Francine Bouthiller

2. Approbation de l'ordre du jour

Il est proposé par Nicole Desroches, secondé par Louis-Marie Poissant et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour moyennant les modifications suivantes :

- Reporter l'item 8, en raison de modifications à venir à la structure du Fonds Municipal Vert de la FCM (Michel Allaire suggère de reporter en septembre).
- Reporter l'item 9 à la prochaine assemblée

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 17 mars 2005

Il est proposé par Denise Laferrière, secondé par Éric Faussurier et résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 mars 2005, tel que proposé.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 23 mars 2005

Il est proposé par Denise Laferrière, secondé par André Levac et résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 23 mars 2005, tel que proposé.

5. Suivi du procès-verbal de l'assemblée du 17 mars 2005

Roland Morin confirme à la Commission que le dossier d'intervention au ruisseau Wabasse est clos. Jacques Nadeau s'engage rencontrer les représentants du CFER Outaouais, pour relancer le projet de recyclage des micro-ordinateurs, d'ici le 29 avril. Sur ce point, Marc Bureau demande si le projet sera pris en compte au PGMR; une des questions adressées au public sera la place à donner aux organismes communautaires dans le PGMR.

6. Date de la prochaine assemblée

La 31^e séance régulière, prévue pour le 19 mai à 17h, à la Salle des Comités, est annulée en raison d'un conflit d'horaire avec les séances de consultation du public pour le PGMR. Le dossier Cascades sera mis à jour lors d'une assemblée extraordinaire dont la date demeure à confirmer.

Début de la discussion de dossiers en huis-clos à h

7. Système de récupération des huiles usées

Personnes invitées : Gilles Goddard, directeur général de la SOGHU

Discussion : Gilles Goddard décrit l'historique de la SOGHU et son rôle, eu égard au Règlement sur la récupération des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés (d166-2004).

Il décrit ensuite le système de financement par incitatif que la SOGHU va mettre en place pour les récupérateurs et les recycleurs. Le système est similaire à Éco-Peinture sauf que, en raison du grand nombre de membres (157 à ce jour), le système de la SOGHU respecte la libre concurrence. Le système suit ce qui est déjà mis en pratique dans les quatre provinces de l'Ouest Canadien.

En ce qui concerne la Ville de Gatineau, selon l'achalandage et le nombre de contenants vs la quantité d'huile liquide à recycler, il recommande d'utiliser conjointement les contenants étanches d'Éco-peinture ou de décréter les garages municipaux comme dépôt public d'huiles usagées. Le matériel publicitaire nécessaire est remis au secrétaire.

Selon M. Goddard, la récupération de l'huile devrait être devenue gratuite, sinon payante, car les incitatifs remis par la SOGHU sont supérieurs de 0,03 \$/l aux coûts régionaux de récupération.

Recommandation : La Commission demande au Module de faire le point sur les coûts municipaux de récupération d'huile.

Ouverture de la période de question à 19h26

Mme. Sophie Morin : Madame Morin demande à la Commission de résumer la vision environnementale à venir pour les prochaines années.

Début de la discussion de dossiers en présence du public à 19h40

10. politique environnementale des villes de Québec et Terrebonne

Discussion : Roland Morin propose à la Commission, à l'instar des deux exemples fournis, de doter la Ville de Gatineau d'une politique environnementale, dont le rôle est de définir les axes d'intervention, chacun de ces axes faisant ensuite l'objet d'un plan d'action. Considérant le temps d'élaboration et le processus de gouvernance participative, la politique environnementale pourrait être prêté durant l'année 2006. À titre d'exemple d'actions ponctuelles qui seront à considérer pour le Conseil, l'essai de véhicules hybrides et le remplacement des diodes dans les feux de circulation sont cités. Éric Faussurier juge que les étapes accomplies sont trop timides. La Commission rappelle que la capacité de payer des contribuables doit être prise en compte dans la promotion du développement durable.

Recommandation : La Commission recommande que tous les membres envoient les exemplaires de politiques environnementales municipales dont ils disposent au secrétaire afin de se donner une base de référence pour les futurs travaux d'élaboration de la politique environnementale de Gatineau.

Varia

☞ Le responsable du Lac Beauchamp a signalé un retour des eaux rougeâtres qui avaient entraîné la fermeture de la plage le 22 août dernier. Les agences qui s'étaient impliquées alors (la DSPO et le MDDEP) seront consultées et un plan d'analyse sera initié, au besoin.

Le président décrète un huis-clos à 20h15

☞ Marc Bureau indique qu'il a accordé plusieurs entrevues sur le projet de PGMR suite à la parution d'articles dans les journaux. Il a pris connaissance des règles d'éthique qui ont été transmises aux membres de la Commission de consultation du public et du rôle du président de cette Commission. Puisque le président est le porte-parole et qu'il est rémunéré à cet effet, M. Bureau souhaite qu'il soit présent le plus rapidement possible pour jouer son rôle.

☞ Marc Bureau présente à la Commission les documents qui ont été préparés en vue d'une conférence de presse à l'occasion du Jour de la Terre. Il déplore que ni la Commission sur l'environnement, ni le service des Communications n'aient été impliqués dans ce processus.

☞ Marc Bureau précise à la Commission que M. Marcotte, de la compagnie Les cèdres recyclés de l'Outaouais, approche les membres du Conseil en vue de se faire octroyer un nouveau contrat de récupération de rameaux de cèdre. Jacques Nadeau rappelle aux membres les raisons entourant la décision de ne pas renouveler ce contrat qui se chiffrait à 28 000 \$ en 2004.

☞ Jacques Nadeau mentionne que, pour l'édition 2005 de la campagne d'économie d'eau potable, il se propose d'utiliser le budget disponible pour payer des spots radiophoniques plutôt que d'inscrire la Ville au programme de Réseau Environnement, ce que la Commission entérine unanimement.

Levée de la séance à 20h35

Procès-verbal ratifié le 16 juin 2005

Marc Bureau, président

Frédéric Tremblay, secrétaire